

1. À égalité : être femme en Égypte et en Grèce	96
2. À égalité : Athanasia d'Égine	103
3. En famille : mariage à la romaine	107
4. En famille : Rosalie d'Hérémence	112
5. À l'école : examen pour les filles, examen pour les garçons	118

À égalité : être femme en Égypte et en Grèce

► Démarche

Les élèves prennent connaissance des textes individuellement ou collectivement.

Les élèves répondent ensuite aux questions, en classe et/ou à domicile.

Mise en commun en classe.

► Conclusion

La démocratie grecque dont tout le monde souligne la pertinence et l'efficacité était tout simplement fermée aux femmes, ainsi qu'aux enfants, aux personnes étrangères et aux esclaves, donc à plus de la moitié de l'humanité. Cette « démocratie » marque en fait le début du patriarcat absolu.

« En schématisant un peu grossièrement, on dira que si la logique patriarcale de l'exclusion des sexes commence en Occident avec la démocratie athénienne, au V^e siècle avant J.-C., la fin de cette logique s'enracine dans la Révolution française, quand la démocratie voudra s'appliquer à tous. Au demeurant, l'enterrement n'eut pas lieu de si tôt. L'agonie du patriarcat dura deux siècles, pendant lesquels aux timides avancées du sexe féminin succédèrent de graves périodes de régression » (BADINTER Elisabeth (1986) : *L'un est l'autre*, Paris, Éditions Odile Jacob poche, p. 105).

On peut réfléchir avec la classe à ce qui reste aujourd'hui de ce patriarcat. Rappeler par exemple que le droit de vote en Suisse n'a été octroyé aux femmes qu'en 1971 et que le principe de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes n'a été inscrit dans la Constitution qu'en 1981. Ou que le nouveau droit matrimonial a été introduit en 1988 seulement : jusque-là les hommes étaient considérés comme les seuls chefs de famille. Cela avait notamment pour conséquence que les femmes n'avaient pas le droit de participer pleinement au choix du lieu du domicile conjugal, qu'elles ne pouvaient exercer leur profession sans en demander la permission à leur mari ou à un juge, etc.

► Buts de l'activité

- Découvrir le mode de vie des femmes dans l'Antiquité, en Égypte et en Grèce
- Analyser quelques différences entre notre société et celle de l'Antiquité
- Découvrir un aspect de l'histoire des femmes

► Tâches des élèves

- Lire des textes sur l'Antiquité
- Répondre à des questions et réfléchir au rôle des femmes

Compléments d'information

BASCOU-BANCE Paulette (2002) : *La mémoire des femmes*, Paris, Éditions Elytis : cet ouvrage cite plusieurs sources historiques parlant des femmes égyptiennes et grecques.

La collection *Les Encyclopes* chez Milan Jeunesse compte quelques bons chapitres consacrés aux femmes dans *L'Égypte des pharaons* (2002) et *La Grèce ancienne* (2003).

La revue *Arkéo Junior* a fait un numéro spécial sur les femmes dans la Grèce antique (n° 74, avril 2001) : l'éducation des filles et la situation des femmes y sont décrites avec beaucoup de détails.

Pour l'histoire des femmes en Suisse, voir le site de la Commission fédérale des questions féminines : <<http://www.comfem.ch>>.

À égalité : être femme en Égypte et en Grèce

Être femme dans l'Égypte ancienne

Les femmes égyptiennes font partie d'un pays où l'égalité des sexes est presque achevée. En effet l'Égypte est, dans l'Antiquité, un pays qui a vraiment doté les femmes d'un statut approchant celui des hommes.

5 Les femmes peuvent posséder des biens et en acquérir. Elles disposent de tous les droits, dès leur naissance, et aucune modification n'est apportée à leur statut en raison de leur mariage ou de leurs maternités. Elles héritent à égalité avec leurs frères.

Les femmes égyptiennes ont la possibilité de discuter du choix de leur époux avec leur père et peuvent faire valoir leurs sentiments.

10 Les époux doivent s'engager à une fidélité réciproque, mais en cas d'adultère seules les femmes sont durement punies. En théorie elles peuvent être jetées aux crocodiles, même si le plus souvent on trouve des solutions à l'amiable. De leur côté les maris peuvent multiplier sans risque des « aventures » avec des esclaves.

15 Une Égyptienne peut divorcer à sa demande. La plus riche personne du couple doit fournir de l'argent à l'autre. Chaque membre possède ses biens personnels et en dispose à sa convenance.

Très tôt, dès l'âge de quatre ans, certaines petites filles peuvent suivre l'enseignement destiné aux scribes. Les femmes ayant fait de telles études peuvent entrer dans l'administration.

20 Certaines jeunes filles dès l'Ancien Empire sont autorisées à suivre l'enseignement de la médecine et de la chirurgie. Des inscriptions ont été trouvées qui parlent d'une certaine Pésèshèt, enterrée dans un mastaba de Guizé remontant à la IV^e dynastie : cette femme portait le titre de directrice et de doctoresse. Une stèle de la VI^e dynastie parle de Nébet qui fut vizir et conseillère auprès du pharaon.

À égalité : être femme en Égypte et en Grèce

Être femme dans la Grèce antique

Dans la Grèce antique, les qualités qui caractérisent les
 25 hommes sont le courage et l'éloquence. Les femmes,
 elles, sont naturellement destinées à la soumission,
 à l'effacement et au silence. Périclès, fondateur de la
 démocratie, a même dit que «la plus grande gloire des
 30 femmes est de ne pas faire parler d'elles, ni
 en bien ni en mal».

Une femme grecque, qu'elle soit fille, veuve ou divorcée,
 ne peut prendre aucune décision elle-même. Elle n'a pas
 le droit de se marier ou de se remarier sans l'autorisation
 35 de son tuteur, qui peut être son père, son frère voire
 même son fils. Du reste personne ne demande aux
 femmes leur avis sur le choix de leur époux.

Une femme, qu'elle soit fille, épouse ou mère, n'a pas non plus le droit d'hériter.
 Une fois mariée, elle est sous l'autorité de son mari. Elle vit alors recluse, retirée
 dans l'appartement qui lui est réservé : on appelle cet endroit le gynécée.

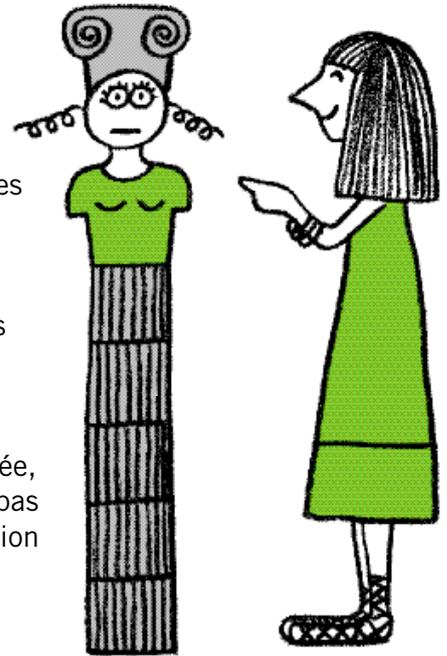
40 Les hommes, eux, vivent essentiellement à l'extérieur. Ils vont sur la place
 publique, ils siègent à l'Assemblée ou dans les tribunaux, ils se mêlent à
 la conversation des philosophes et des éducateurs, ils discutent des affaires
 de la Cité ou règlent celles de leur commerce.

Un père peut abandonner un bébé s'il était en mauvaise santé ou si c'est une fille
 45 ou encore un enfant illégitime. L'enfant est alors placé dans un pot ou une mar-
 mite en terre et «exposé», c'est-à-dire déposé dehors. Il sera peut-être recueilli par
 une femme sans enfant pour être élevé et devenir esclave. Sinon l'enfant meurt.

En Grèce, l'école n'est pas gratuite. Les garçons de citoyens riches vont dès l'âge
 50 de sept ans se faire instruire dans des écoles : ils apprennent à lire, à écrire, à
 calculer et à faire de la musique. Les enfants de milieu plus modeste apprennent
 le métier de leur père.

Les filles restent auprès de leur mère, leur instruction est très sommaire : certaines
 apprennent à lire et à écrire chez elles, mais les leçons sur la tenue d'un foyer
 sont considérées comme plus importantes. Un document nous rapporte qu'envoyer
 55 une fille à l'école équivalait à «donner du poison supplémentaire à un dangereux
 serpent».

Les seuls événements qui rompent la régularité de la vie des femmes, ce sont
 les visites qu'elles se font entre elles et les cérémonies religieuses qu'elles
 célèbrent très fréquemment. Ce sont pour elles les rares occasions de sortie.



À égalité : être femme en Égypte et en Grèce

1

Dans la pyramide des classes où se situent les femmes égyptiennes ?
Et les femmes grecques ?

.....

.....

.....

2

Que signifient les mots suivants ?

- adultère (ligne 9) :

.....

- démocratie (ligne 28) :

.....

- tuteur (ligne 34) :

.....

- hériter (ligne 37) :

.....

.....

- gynécée (ligne 39) :

.....

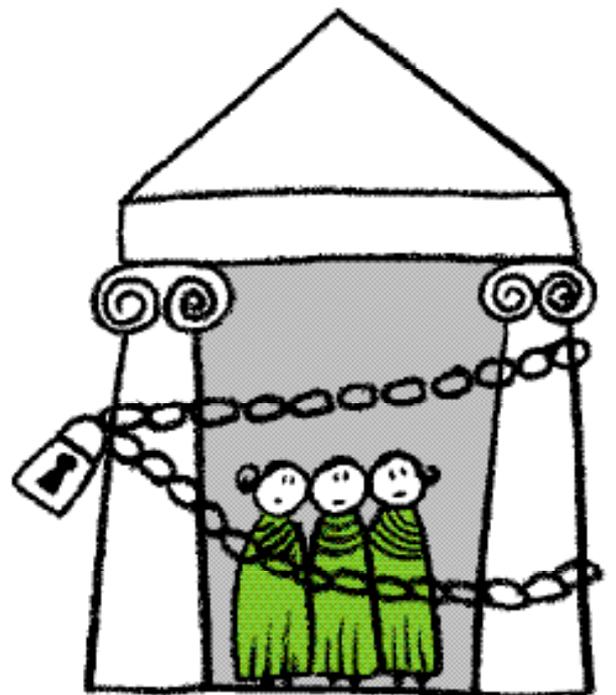
.....

.....

- illégitime (ligne 45) :

.....

.....



À égalité : être femme en Égypte et en Grèce

3

Compare le statut d'une Égyptienne et d'une Grecque dans l'Antiquité en remplissant le tableau suivant. Recherche les informations nécessaires dans les textes :

	en Égypte	en Grèce
école		
mariage		
fortune		
héritage		
vie sociale		

4

Quel est le système social qui est le plus égalitaire ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

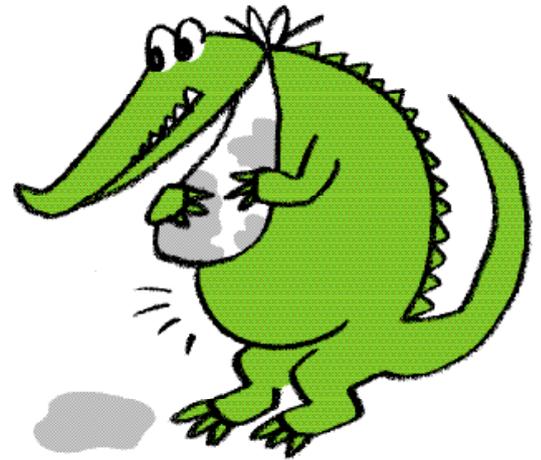
.....

À égalité : être femme en Égypte et en Grèce

5

Cite un exemple du texte qui montre qu'un Égyptien a malgré tout plus de droits qu'une Égyptienne :

.....



6

Connais-tu une Grecque célèbre et une Égyptienne célèbre ? Cite-les :

.....

7

Voilà comment Périclès est décrit dans plusieurs livres d'histoire :

Périclès, né vers 495 avant J.-C., s'impose dans la vie politique grecque. Il introduit un élément indispensable à la démocratie : les activités politiques sont rémunérées, ce qui permet aux plus pauvres de prendre part à la vie de la cité. Car pour Périclès, la politique est l'affaire de tous et de chaque citoyen : chacun, même le plus pauvre, doit pouvoir décider du sort de la cité. La démocratie ne délègue donc pas le pouvoir, mais exige de réunir les citoyens au moins quarante fois par an pour soumettre au débat public chaque décision.

8

Périclès a-t-il fait avancer la démocratie ? Si oui, comment ?

.....

À égalité : être femme en Égypte et en Grèce

9

« La politique est l'affaire de tous » : qui sont ces « tous » ?

.....

.....

.....

.....

10

Qui Périclès a-t-il oublié ?

.....

.....

.....

.....

11

Quelles sont les principales caractéristiques des systèmes de gouvernement suivants : la monarchie, la démocratie, la gérontocratie ?

.....

.....

.....

.....

12

Invente deux mots : l'un pour nommer un système où seuls les hommes auraient le droit de gouverner et de diriger, et l'autre pour désigner un système où seules les femmes auraient ce droit :

.....

.....

À égalité : Athanasia d'Égine

► Démarche

Les élèves lisent individuellement le texte. Dans un deuxième temps, l'enseignant-e lit le texte et répond aux questions de compréhension.

Le dossier de l'*Arkéo Junior* (cf. Compléments d'information) peut servir à approfondir le sujet. Ouvrir le débat en demandant à la classe de se prononcer sur le statut des femmes à Égine, et sur la situation aujourd'hui.

► Conclusion

L'histoire d'Athanasia d'Egine permet de découvrir quelques inégalités entre les femmes et les hommes au IX^e siècle dans l'empire byzantin : mise sous tutelle, mariage imposé, interdiction de sortir de chez soi, etc.

Aujourd'hui on se sent très loin de ces injustices. On peut rappeler cependant que le nouveau droit matrimonial en Suisse ne date que de 1988. Jusque-là les hommes étaient considérés comme les seuls chefs de famille. Les femmes devaient suivre leur mari et n'avaient pas le choix du lieu du domicile conjugal, elles ne pouvaient travailler et ouvrir un compte en banque qu'avec l'autorisation de leur époux, etc. (cf. Les effets juridiques du nouveau droit matrimonial, édité par la Commission fédérale pour les questions féminines en 1992)

En 2006, pour un travail et des qualifications égales, les femmes sont encore moins bien payées que les hommes. Et elles sont moins souvent cadres que les hommes, etc. (cf. le site de l'office fédéral de la statistique, rubrique « égalité » : <<http://www.statistique.admin.ch>>).

L'égalité n'est toujours pas atteinte aujourd'hui.

► Buts de l'activité

- Découvrir un aspect de l'histoire des femmes
- Comparer deux situations historiques
- Analyser un texte à visée historique

► Tâches des élèves

- Lire et comprendre un texte historique
- Répondre aux questions posées

Compléments d'information

La revue *Arkéo Junior* a fait un numéro spécial sur les femmes dans la Grèce Antique (n° 74, avril 2001) : l'éducation des filles et la situation des femmes y sont décrites avec beaucoup de détails.

PERROT Michèle et DUBY Georges (1991) : *Histoire des femmes en Occident*, Paris Éditions Plon, T1 : *L'Antiquité*.

À égalité : Athanasia d'Égine

- 1 Au IX^e siècle après Jésus-Christ vivait une femme nommée Athanasia.

Elle habite Égine qui appartient alors à l'Empire byzantin. Le climat y est chaud et ingrat :

- 5 la rareté de l'eau pose de gros problèmes et la famine sévit souvent. La population d'Égine comme la majorité de l'Empire byzantin est chrétienne de confession orthodoxe.

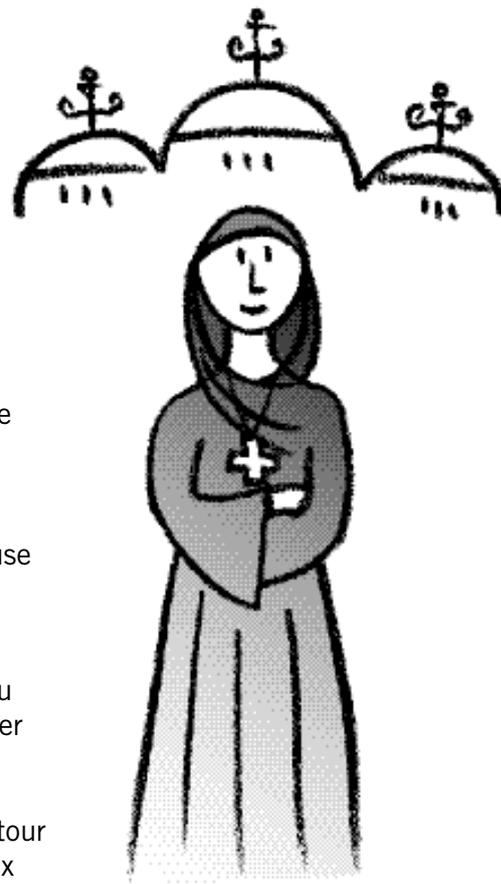
- 10 On raconte qu'à l'âge de sept ans Athanasia vécut une étrange aventure : « Une étoile éclatante tombe sur la poitrine de la fillette et l'illumine fortement ». À l'époque cela signifie que Dieu l'a choisie. À sept ans, la petite fille est déjà une fervente et pieuse chrétienne : elle veut devenir religieuse.

- 15 Athanasia affronte pourtant bien des épreuves avant de consacrer sa vie à Dieu. Alors qu'elle veut entrer au couvent, ses parents la marient. Et lorsque son premier mari décède, elle doit aussitôt en épouser un autre. Mais ce dernier accepte de devenir moine et se retire dans un monastère. Alors seulement, elle peut à son tour entrer au couvent et devenir moniale. Lors de ses deux mariages, Athanasia n'a jamais été une épouse soumise et contrainte de rester à la maison, comme c'était la coutume en Grèce à cette époque.
- 25 En effet traditionnellement, les femmes grecques ne sont pas libres et dépendent de leur père ou de leur frère, puis de leur mari. Elles sortent très rarement de leur maison, dont elles ont la charge. Athanasia au contraire est dotée d'un caractère volontaire, elle déborde d'activité et aide son prochain. Elle enseigne le catéchisme ; elle procure des vivres et des vêtements à qui en a le plus besoin. Grâce à elle, la famine qui frappe souvent l'île se fait moins cruelle. La jeune femme devient la guide de la population d'Égine.
- 30 Une fois moniale, elle est choisie parmi les autres religieuses pour devenir abbesse et diriger le couvent. Pour être digne de Dieu elle s'impose de grandes épreuves : elle passe des nuits entières à prier, elle se prive de nourriture. Elle veut forger sa volonté et dépasser ses souffrances physiques. C'est la marque d'un caractère exceptionnel, d'autant qu'à son époque l'Église est persuadée que la femme est un être naturellement inférieur à
- 35 l'homme. Or Athanasia dépasse ses faiblesses qu'elle transforme en courage, cette vertu que l'on disait exclusivement masculine.

- 40 Quatre siècles plus tard, l'Église orthodoxe reconnaît officiellement la sainteté d'Athanasia. En effet, sur son tombeau, des miracles se produisent. Des pèlerinages sont organisés pour prier sur la tombe de la sainte pour lui demander de parler à Dieu, et ainsi exaucer leurs vœux.

Sa fête a lieu chaque année le 16 août.

D'après *Des femmes dans l'histoire* (2003) : Paris, Éditions Autrement Junior, série Histoire n° 4.



À égalité : Athanasia d'Égine

1

Que signifie « devenir religieuse » ? (ligne 14)

.....
.....

2

Qu'est-ce qu'un miracle ? (ligne 38)

.....
.....

3

Que veut dire « Athanasia aide son prochain » ? (ligne 27)

.....
.....

4

À quels problèmes l'île d'Égine est-elle confrontée ?

.....
.....

5

Explique cette phrase : « ses parents la marient ». (ligne 17)

.....
.....

À égalité : Athanasia d'Égine

6

Tire d'autres éléments du texte qui montrent que les femmes d'Égine au IX^e siècle n'étaient pas libres.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7

Que signifie « elles avaient la charge de leur maison » ? (ligne 26)

.....

.....

8

Que veut dire la phrase « la femme est un être naturellement inférieur à l'homme » ? (ligne 34)

.....

.....

9

Qu'est-ce qu'une sainte ? (ligne 37)

.....

.....

En famille : mariage à la romaine

► Démarche

Cette activité n'est pas nécessairement pratiquée par toute la classe en même temps, elle peut constituer l'objet d'un atelier, d'un plan de travail, voire être proposée en devoir à domicile.

L'élève commence l'activité individuellement.

Dans un deuxième temps, l'enseignant-e choisit une mise en commun réunissant toute la classe.

Un débat peut alors être ouvert.

► Conclusion

Il faudra bien du temps pour se dégager du système patriarcal inauguré par la civilisation grecque, renforcé par la civilisation romaine : il commencera à être contesté dès la Révolution française, et n'en finit pas, aujourd'hui encore, d'être combattu.

Par exemple :

- En France, il aura fallu attendre jusqu'en 1974 pour que soit abolie toute condamnation spécifique de l'adultère féminin : les hommes n'étaient alors poursuivis que comme complices de l'adultère et n'étaient condamnés que s'ils le commettaient au domicile conjugal (BADINTER Elisabeth (1986) : *L'un est l'autre*, Paris, Éditions Odile Jacob poche, p. 145).
- En Suisse, le nouveau droit matrimonial de 1988 ne considère plus les hommes comme les seuls chefs de famille. Cela a notamment pour conséquence que les femmes ont désormais le droit de choisir le lieu du domicile conjugal.
- L'activité féminine reste toujours davantage liée à la sphère privée (tâches domestiques et familiales) qu'à la sphère publique (le travail professionnel).

► Buts de l'activité

- Découvrir quelques aspects du mode de vie des femmes à l'époque romaine
- Analyser des différences entre Rome et la société actuelle

► Tâches des élèves

- Lire et comprendre un texte historique
- Répondre aux questions posées

En famille : mariage à la romaine

Aspects juridiques

Les femmes, considérées comme mineures, restent toute leur vie soumises à une tutelle masculine. Dans les temps les plus anciens, le mariage « cum manu » les font passer de l'autorité paternelle à l'autorité maritale. Il s'agit toujours de l'autorité absolue du chef de famille qui a droit de vie et de mort sur toutes celles et tous ceux qui habitent sous son toit. Il peut punir de mort son épouse qui se livre à l'adultère ou à la boisson par exemple.

Le mari peut répudier son épouse qui lui est totalement soumise, notamment pour stérilité, tentative d'avortement, falsification des clés, à condition de restituer la dot à la famille de celle-ci.

Le mariage à Rome

L'âge légal est de douze ans pour les filles, quatorze ans pour les garçons. Mais ceux-ci se marient en général vers la trentaine. À l'époque républicaine, on ne se marie pas par amour mais pour avoir des enfants et accomplir ainsi un devoir religieux (le culte des ancêtres) et civique. Les Romains de cette époque condamnent toute manifestation publique de tendresse entre époux.

Formes juridiques

À l'origine, seuls les patriciens ont le droit de se marier légalement. Les plébéiens ne l'obtiennent qu'en 450 avant J.-C., les étrangers et les esclaves en seront toujours privés.

Il y avait trois formes possibles de mariage :

- **la « confarreatio »** : cérémonie la plus ancienne, à caractère religieux, qui rendait le mariage indissoluble. Après la prise des auspices, les deux nouveaux époux offraient à Jupiter un gâteau de froment qu'ils se partageaient ensuite devant l'autel domestique. À la fin de la République, ce mariage n'est plus en usage que dans les familles de prêtres.

- **la « coemptio »** : elle consistait en un achat symbolique de la jeune fille par le fiancé. Le père accomplissait l'acte rituel de « vente » en prononçant la formule consacrée : « Quirites, par l'airain (pièce de monnaie) et la balance, je transfère la propriété ».

- **le mariage « per usum »** qui légitime une cohabitation d'une année. Mais à la fin de la République, ces formes de mariage ont pratiquement disparu. Une nouvelle forme de mariage apparaît (« nuptiae », de « nubere », mettre le voile, d'où épouser), fondée sur le consentement mutuel.



En famille : mariage à la romaine

Les cérémonies

35 Elles sont à peu près semblables dans les diverses formes de mariages.

Cérémonie préalable : les fiançailles. À l'époque impériale, elles consistent en un engagement réciproque des fiancés devant témoins. Le fiancé passe un anneau à l'annulaire gauche de la jeune fille et lui offre des cadeaux : souvenir probable des arrhes qui scellaient le contrat des fiançailles à l'époque de la coemptio.

40 La veille du mariage, la fiancée revêt une tunique blanche, tissée de façon traditionnelle et coiffe ses cheveux en six tresses ramenées autour de la tête à la manière des vestales. Le matin du mariage, elle s'entoure d'un manteau couleur safran, chausse des sandales de la même teinte, et se couvre la tête d'un voile orangé flamboyant sur lequel est posée une couronne de fleurs. Au domicile des parents de la mariée, on fait
45 un sacrifice sur l'autel domestique et l'on consulte les auspices. Puis une matrone, n'ayant été mariée qu'une seule fois, joint devant dix témoins les mains droites des nouveaux époux en signe d'engagement mutuel à vivre ensemble.

À l'apparition de l'étoile Vesper, un simulacre d'enlèvement de la mariée met fin au festin de noces. Un cortège, précédé de porte-torches et de joueurs de flûtes accompagne la mariée jusqu'au domicile de l'époux. Les amis des deux nouveaux époux chantent alternativement un chant d'hyménée interrompu par des exclamations rituelles et des plaisanteries grivoises qui fusent de toutes parts. On lance des noix aux enfants. Deux amies de la mariée portent le fuseau et la quenouille : symboles de ses vertus domestiques. Accueillie par son époux qui lui demande son nom, elle
50 répond par la formule rituelle : « Ubi tu Gaius, ego Gaia » (Où tu seras Gaius, je serai Gaia). Elle orne les montants de la porte avant d'entrer puis les amis du marié la soulèvent pour lui faire franchir le seuil (souvenir de l'enlèvement des Sabines et souci d'éviter un mauvais présage). Son époux lui présente l'eau et le feu, symboles de la vie commune et du culte familial, ainsi que les clés de la maison. Elle offre à son tour
55 trois pièces de monnaie, l'une à son époux, l'autre au dieu Lare, la troisième au dieu du carrefour le plus proche.
60

En famille : mariage à la romaine

1

Un peu de vocabulaire : que signifient les mots suivants ?

- tutelle (ligne 1) :

.....

- répudier (ligne 6) :

.....

- dot (ligne 7) :

.....

- patricien (ligne 14) :

.....

- plébéien (ligne 14) :

.....

- arrhes (ligne 39) :

.....

2

Trouve deux raisons qui donnent le droit au mari romain de punir de mort son épouse.

.....

.....

.....

Est-ce encore possible aujourd'hui ? Si oui, dans quels pays ?

.....

.....

.....

En famille : mariage à la romaine

3

À l'époque de la République romaine, quelle est la principale raison de se marier ?

.....

.....

.....

.....

4

Dans les trois formes possibles de mariage à l'époque romaine, quelle est celle la plus proche des pratiques actuelles ?

.....

.....

.....

5

Que signifie « Ubi tu Gaius, ego Gaia » ?
(ligne 55) Donne une explication :

.....

.....

.....

.....

.....



6

À quel âge un garçon pouvait-il se marier à l'époque romaine ? Et une fille ?

.....

Est-ce encore possible aujourd'hui ?

En famille : Rosalie d'Hérémente

► Démarche

L'élève commence l'activité individuellement. Dans un deuxième temps, l'enseignant-e choisit une mise en commun réunissant toute la classe, une demi-classe ou alors propose aux élèves de se grouper par deux ou trois et de discuter de leurs réponses.

► Conclusion

Le texte met en exergue le rôle économique important joué par les femmes dans la société traditionnelle du début du XX^e siècle. Elles exécutaient les mêmes travaux de la campagne que les hommes ; en plus, elles assumaient seules les tâches ménagères et domestiques. En ce temps-là, comme encore à ce jour, double journée de travail et activités non rémunérées sont le plus souvent l'apanage des femmes.

Aujourd'hui, « les tâches domestiques et familiales restent principalement du ressort des femmes, qui adaptent leur vie professionnelle en conséquence, alors que la situation familiale a peu d'influence sur la contribution des hommes aux tâches domestiques » (2003 : *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse*, troisième rapport statistique, Office fédéral de la statistique, p. 131). Si les hommes et les femmes à situation comparable ont le même volume de travail, c'est toujours aux femmes de cumuler vie familiale et vie professionnelle. (cf. le site de l'Office fédéral de la statistique <<http://www.statistique.admin.ch>>, sous la rubrique « Égalité »).

► Extension

L'enseignant-e peut inviter une personne âgée (par exemple une grand-mère ou un grand-père d'élève) à venir en classe raconter aux élèves la vie d'autrefois.

► Buts de l'activité

- Analyser un texte
- Découvrir le mode de vie des paysannes au début du XX^e siècle
- Découvrir le rôle des femmes dans la société traditionnelle

► Tâches des élèves

- Lire et comprendre le texte proposé
- Répondre aux questions posées à partir du texte

Compléments d'information

Le texte donné aux élèves est un extrait de l'article suivant : BEZENÇON SIERRO A.-L. : « Rosalie d'Hérémente, paysanne et mère de famille », in VOUILLOZ BURNIER M.-F. & GUNTERN ANTHAMATTEN B., Éd. (2003) : *Valaisannes d'hier et d'aujourd'hui*. Sierre et Visp, Éditions Monographic et Rotten Verlag.

L'ouvrage contient une série de portraits de Valaisannes du XVIII^e au XX^e siècle : il cherche ainsi à rendre visibles des femmes rarement mises en scène alors même qu'elles sont omniprésentes dans la vie quotidienne.

En famille : Rosalie d'Hérémente

Le portrait de Rosalie présente le tableau de la vie des femmes paysannes du début du XX^e siècle en Valais. Au-delà des éléments personnels, ce portrait évoque le rôle de la femme paysanne au sein de la communauté villageoise.

5 Rosalie est née en 1894 dans le val d'Hérens. Dès son plus jeune âge, elle contribue selon ses moyens aux travaux de la campagne : elle s'occupe du bétail dans les mayens, elle participe aux travaux des vignes et effectue toutes les tâches liées à l'agriculture.

10 À l'âge de 25 ans, Rosalie doit faire face au décès de sa mère. Comme elle est l'aînée de douze enfants, elle devient la personne sur qui le reste de la famille va beaucoup s'appuyer. Certains de ses frères et sœurs sont décédés en bas âge, mais d'autres sont encore jeunes et Rosalie assume au sein de la famille le rôle que tenait sa mère. Son père, charpentier et guide de montagne, est souvent absent, soit sur des chantiers, soit en courses avec des touristes à Arolla. Rosalie apprend donc très vite à décider seule des travaux à mener. Pendant 13 ans, elle seconde son père afin de permettre à ses frères et sœurs de parvenir à l'âge adulte. Deux mois seulement après le décès de son père, alors qu'elle est 15 âgée de 38 ans, elle prend époux car «elle avait déjà attendu longtemps avant de pouvoir se marier».

Après son mariage, elle vit avec sa belle-sœur, restée célibataire, ainsi qu'avec une cousine sourde-muette. Très vite elle met au monde la première de ses 20 quatre enfants. Ils vivent donc à huit dans une chambre et une cuisine. Rosalie, une fois mariée, continue de travailler à la campagne : elle s'occupe du bétail, fauche, jardine, porte des pierres, débite des troncs d'arbre, coupe du bois tout comme un 25 homme. Comme toutes les paysannes de cette époque, elle travaille sans relâche et effectue, en plus de l'éducation des enfants, de la couture, de la lessive et de l'ensemble des tâches ménagères, tous les travaux que les hommes 30 accomplissent.



En famille : Rosalie d'Hérémence

Le mari de Rosalie est forgeron ; il travaille sur différents chantiers, part le dimanche soir pour ne revenir souvent que le samedi. Rosalie assume donc seule la majorité des travaux de la campagne et organise ses journées en fonction des forces en présence. C'est elle également qui gère l'argent du ménage car à son retour, son mari
35 lui remet sa paie et repart sur les chantiers. Les dernières années avant son décès, son mari, malade des reins, est très affaibli. Rosalie lui sert d'infirmière et continue d'assumer, avec l'aide des enfants les plus âgés-e-s, la responsabilité de la famille. Ses filles aînées partent dans le canton de Vaud pour travailler dans les vignes et les journées continuent d'être très longues ; pendant la période des moissons,
40 Rosalie se lève à 4 ou 5 heures et termine sa journée vers 21 heures. Rosalie devient veuve à son tour alors que sa fille aînée approche des 22 ans.

Les paysannes mères de famille, comme Rosalie, ont joué un rôle économique primordial dans la société traditionnelle du début du siècle. Leur parcours rend visible leur participation à la vie publique : dans les champs, autour de la fontaine,
45 à l'église, lors des veilles.

D'après Anne-Lise Besençon Sierro
« Rosalie d'Hérémence, paysanne et mère de famille »

En famille : Rosalie d'Hérémente

Après avoir lu le texte, réponds aux questions suivantes :

1

Vrai ou faux ? Coche les affirmations exactes.

- Rosalie a vécu au Moyen Âge
- Rosalie s'occupait uniquement du ménage
- Rosalie s'est mariée à 38 ans
- Le mari de Rosalie était charpentier
- Rosalie et sa famille vivaient à huit dans une chambre et une cuisine

2

Combien Rosalie avait-elle de frères et sœurs ?

.....

3

Combien d'enfants a-t-elle eus ?

.....

4

Où se trouve le val d'Hérens ?

.....

5

Pourquoi le mari de Rosalie est-il absent toute la semaine ?

.....

.....

6

Rosalie travaille depuis qu'elle est toute petite.
Cite un passage du texte qui le prouve.

.....

.....

En famille : Rosalie d'Hérémence

7

Entoure parmi les tâches mentionnées ci-dessous celles qu'effectue Rosalie.

S'occuper du bétail — Faucher — Jardiner — Guider les touristes en montagne

Débiter des troncs d'arbres — Faire la cuisine — Construire une maison

Éduquer les enfants — Faire de la couture — Travailler à l'usine

Faire la lessive — Couper du bois — Porter des pierres — Conduire une voiture

Faire le ménage — Gérer l'argent du ménage — Soigner les malades

Travailler la vigne — Faire la classe — Diriger la commune

8

Classe les tâches effectuées par Rosalie en deux catégories : d'un côté les tâches ménagères et domestiques, de l'autre les travaux de la campagne.

Tâches ménagères
et domestiques

Travaux de la campagne

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En famille : Rosalie d'Hérémence

9

Que penses-tu de la vie des paysannes de l'époque?
Aurais-tu aimé vivre en ce temps-là?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



10

Penses-tu qu'aujourd'hui les conditions de vie des femmes se sont améliorées?

.....

.....

.....

.....

.....

À l'école: examen pour les filles, examen pour les garçons

► Démarche

L'enseignant-e lit le texte avec la classe. Le texte contient des arguments juridiques un peu difficiles qui demandent sûrement des explications, voire une simplification.

Chaque élève cherche les mots dans le dictionnaire.

Les élèves répondent aux questions individuellement ou collectivement. La dernière question permet de lancer un débat.

► Conclusion

L'égalité formelle entre filles et garçons est réalisée dans la loi, mais pas toujours dans les faits.

En 1830, l'école a été rendue obligatoire pour tout le monde, mais avec des programmes différenciés qui empêchaient les filles d'avoir accès à des études supérieures, et donc à des branches comme la physique, la chimie, l'algèbre, la géométrie, et même le latin indispensable pour entrer à l'université. Ce n'est qu'en 1930, cent ans plus tard, que les filles peuvent faire une maturité.

En 1979, les filles ont en moyenne au cours de leurs neuf premières années d'école 200 heures de plus que les garçons à cause de la couture et du tricot. Et elles reçoivent un dixième d'heures de mathématiques et de sciences naturelles de moins que les garçons.

En 1993, 12 ans après l'article constitutionnel sur l'égalité, seuls 12 des 26 cantons ont éliminé les inégalités formelles des plans d'étude de l'école primaire.

Aujourd'hui, les filles sont toujours plus nombreuses à être formées, et même bien formées, et à travailler, mais le choix d'un métier reste très cloisonné selon le sexe. Et les femmes ont généralement de moins bonnes perspectives de carrière que les hommes.

► Extension

On peut faire la fiche de français sur le contenu des programmes scolaires présentés dans les règlements : « À l'école : des lois scolaires révélatrices ».

► Buts de l'activité

- Organiser des événements dans une chronologie de faits
- Se situer par rapport à un passé proche
- Découvrir un aspect de l'histoire de l'égalité en Suisse

► Tâches des élèves

- Lire un texte
- Répondre aux questions posées
- Utiliser un manuel de référence (dictionnaire)

Compléments d'information

Cette histoire a été composée à partir de l'arrêt du Tribunal fédéral : on peut le consulter sur le site du tribunal (<<http://www.bger.ch>>) en introduisant la référence ATF 108 Ia 22.

Se rapporter également au site de la Commission pour les questions féminines qui contient une histoire de l'égalité téléchargeable très intéressante : voir en particulier le chapitre 4 *Formation*. (<<http://www.comfem.ch>>)

À l'école : examen pour les filles, examen pour les garçons

1 Ce matin-là, 1^{er} juin 1982, Madeleine est très inquiète. Elle a de la peine à prendre son petit déjeuner : elle a une boule à l'estomac. Dans une heure elle devra aller, non pas dans son école habituelle où elle a presque fini sa quatrième primaire, mais au collège pour passer des examens.

5 Ce sont les « examens du collège » : le nom lui fait peur, car elle sait que ce sont des examens très importants, des examens de sélection. Le premier matin, il y a trois épreuves de français, le lendemain trois épreuves de mathématiques. On ne se prépare pas autrement à cet examen qu'en allant à l'école et en travaillant toute l'année – ce que Madeleine a fait et même bien fait.

10 Celles et ceux qui réussissent l'examen peuvent ensuite entrer au collège, les autres doivent continuer leur scolarité en primaire. Voilà pourquoi Madeleine a peur ce matin : elle aimerait être ingénieure en micro-technique, elle doit pour cela aller au collège.

Quinze jours plus tard, Madeleine reçoit ses résultats. Et c'est la stupeur la plus complète. Elle n'a pas réussi : il lui manque deux points. Comment est-ce possible ?

15 Ses parents ne comprennent pas non plus. Madeleine est une enfant qui a eu de bons résultats, elle comprend vite ce qu'on lui explique, elle raisonne facilement.

Ils vont discuter avec le maître de leur fille. Et c'est là qu'ils apprennent que les garçons de la classe de Madeleine ont mieux réussi les examens que les filles, même ceux qui n'avaient pas toujours de bonnes notes à l'école. Ils interrogent le maître : mais est-ce

20 vraiment le hasard ?

– Non, pas tout à fait le hasard, explique le maître, il y a en fait deux barèmes différents : un pour les garçons et un pour les filles, mais celui-là plus sévère. Si Madeleine était un garçon, elle aurait réussi ! Mais ne dites rien de tout cela, ajoute-t-il mimant la connivence, on ne veut pas que trop de filles réussissent, car elles seraient plus nombreuses

25 que les garçons à entrer au collège. Et où irait-on si plus de filles se mettaient à réussir des études et à faire carrière ? Imaginez un gouvernement composé de femmes uniquement !

Les parents en restent muets d'indignation : ainsi leur fille n'est pas notée comme un garçon, parce qu'elle est une fille ! Et ils décident aussitôt de faire recours auprès de la Commission scolaire qui a organisé ces examens.

30 Mais la Commission scolaire rejette le recours : les examens sont organisés ainsi depuis des années, on ne va pas changer de vieux principes.

Les parents trouvent cette réponse inacceptable : appliquer des barèmes qui sont différents selon le sexe, c'est faire montre d'une vraie inégalité de droits. Ils font alors recours auprès de l'instance supérieure, le Département de l'Instruction publique et

35 des Cultes : mais celui-ci rejette le recours tout aussi rapidement et facilement.

À l'école: examen pour les filles, examen pour les garçons

Les parents ne se découragent pas, ils ont décidé de se battre bec et ongles pour leur fille: ils font recours auprès du Conseil d'État qui rejette une fois encore le recours. Le Conseil d'État justifie même ce traitement différencié.

Madeleine et ses parents lisent avec stupeur l'explication suivante :

- 40 *Dans le canton de Vaud, les écoles secondaires sont devenues mixtes en 1956. À cette époque, les filles ne suivaient pas le même programme que les garçons à l'école primaire et obtenaient des résultats systématiquement inférieurs aux examens d'admission au collège, d'où l'origine du système de barèmes différents, appliqués à chacun des sexes de manière à faire réussir la même proportion de*
- 45 *filles que de garçons. Ce système, qui se justifiait par le fait que les garçons avaient des leçons d'arithmétique pendant qu'on envoyait les filles à la couture, n'a d'ailleurs nullement empêché une légère disproportion dans le nombre des élèves masculins et féminins admis au collège dans les années soixante (en 1962, par exemple, il y avait 43,5 % de filles et 56,5 % de garçons ; en 1968, ces pourcentages étaient de*
- 50 *46,4 % et 53,6 %).*

Puis les programmes ont été uniformisés pour les filles et les garçons : enfin presque... les garçons allaient aux travaux manuels pendant que les filles allaient à la couture, mais ils ne faisaient pas de maths supplémentaires. Les filles ont alors mieux réussi les examens que les garçons.

- 55 *Comme le souci du Conseil d'État est d'assurer, au niveau cantonal, une proportion à peu près égale de garçons et de filles au collège, le Conseil a adopté des barèmes différenciés pour les filles et les garçons. Si tel n'était pas le cas, les filles auraient plus de 33% de chances d'accéder au collège, alors qu'un garçon de la même*
- 60 *année n'aurait guère plus de 28% de chances. Elles entreraient alors en surnombre à l'école secondaire, privant par là même des garçons de la possibilité d'acquérir une formation à laquelle ils doivent pouvoir accéder, si l'on ne veut pas créer un déséquilibre préjudiciable à tout le monde.*

- 65 *Avec l'introduction d'un barème différencié, conclut le Conseil d'État, on agit conformément au principe de l'égalité. On évite une disproportion trop marquée en faveur des filles : d'ailleurs, malgré ce barème plus sévère, les filles restent*
- 70 *un peu plus nombreuses à réussir cet examen (en 1981 : 1211 filles ont réussi contre 1181 garçons).*

- 75 Les parents de Madeleine sont atterrés, Madeleine est très triste : pourquoi n'aurait-elle pas le droit d'entrer au collège simplement parce qu'elle est une fille ? Comment peut-on parler d'égalité lorsqu'on traite les garçons et les



À l'école : examen pour les filles, examen pour les garçons

80 filles de manière inégale ? Les parents décident de ne pas se laisser décourager et font recours au Tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire suisse, la seule qui puisse contredire le Conseil d'État.

Pour rendre son verdict, le Tribunal fédéral s'appuie sur un article de la Constitution inscrit en 1981 :

85 *« L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale. »*

Sur le plan scolaire, cela signifie que chaque élève doit pouvoir obtenir l'égalité de traitement, indépendamment de son appartenance à l'un ou l'autre sexe, expliquent

90 les juges au Conseil d'État récalcitrant.

Le Tribunal fédéral doit constater que dans la mesure où les autorités vaudoises appliquent un système de barèmes différenciés, défavorable aux filles, pour les examens d'admission au collège secondaire, elles violent le principe de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes tel qu'il est inscrit dans la Constitution.

95 Pour Madeleine, cela signifie qu'elle a réussi les examens du collège ! Grâce à cette décision du Tribunal, et grâce à la persévérance des parents de Madeleine, les filles n'auront plus dorénavant de barème différencié lors de l'examen d'entrée au collège.

À l'école: examen pour les filles, examen pour les garçons

1

Cherche dans le dictionnaire les définitions des mots suivants :

- connivence (ligne 23) :
-
- faire un recours (ligne 34) :
-
- se battre bec et ongles (ligne 36) :
-
- préjudiciable (ligne 62) :
-
- instance judiciaire (ligne 81) :
-

2

Quand les écoles primaires vaudoises sont-elles devenues mixtes?

.....

3

En 1956, garçons et filles suivaient-ils le même programme en primaire?

.....

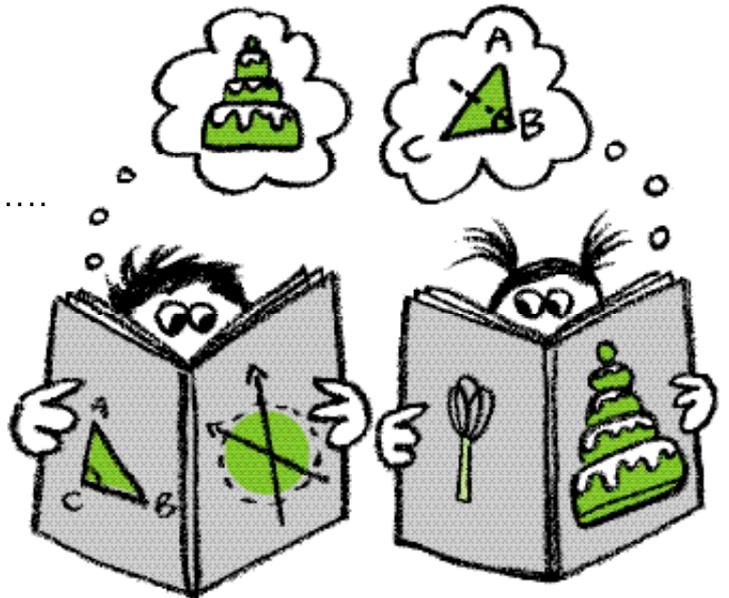
Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....



À l'école : examen pour les filles, examen pour les garçons

4

Qui réussissait alors le mieux l'examen ?

.....

5

Pourquoi a-t-on introduit un barème différencié en 1956 ?

.....

6

Les programmes ont été ensuite uniformisés : mais l'étaient-ils vraiment ?

.....

.....

.....

7

Quelles différences y a-t-il entre le premier barème différencié et le deuxième ?

.....

.....

.....

8

Peut-on dire, comme l'a fait le Conseil d'État, que l'on sauvegarde justement l'égalité de chances en introduisant un barème défavorable aux filles ?

.....

.....

.....

.....

.....

À l'école : examen pour les filles, examen pour les garçons

9

Quels sont les arguments du Tribunal fédéral qui donnent tort au Conseil d'État ?

.....

.....

.....

.....

.....

10

Que penses-tu de cette histoire vraie ?

.....

.....

.....

.....

.....